



Photo : Christophe Camus

Mission impossible...

Par Antoine Bruhat, architecte.

À chacun d'entre nous, un beau jour les arguments ont manqué : comment convaincre tel client de préférer le bois, ce matériau noble, joli, renouvelable, écologique, plutôt que du vulgaire polychlorure de vinyle – autrement dit du plastique, autrement dit un produit pétrolier ? Mission délicate, le sus-dit Pévécé ayant les atouts du mythique “sans entretien”, du “pas-plus-cher-et-en-plus-on-n'a-pas-besoin-de-le-peindre”, des assemblages thermo-soudés, et l'inertie (au sens de matériau inerte) du fossile dont il provient. Mission impossible même, face aux bailleurs sociaux et autres organismes HLM...

Le pévécé prolifère et ses usages s'étendent, remplaçant le bois dans tous les domaines – hormis dans le domaine structurel : menuiseries, volets, bardages, habillages sous toitures, clôtures, portails, mobilier extérieur, treillis “décoratifs”, et même revêtement de sol en faux parquets, le tout marqué d'un mauvais goût assez constant qui est la marque du “Toc”. (On en fait aussi des gaines, des tuyaux, bientôt des tuiles et des briques).

Dans le même temps, la forêt ne cesse de s'étendre dans nos campagnes désertifiées. Hélas, sur le créneau déjà restreint du bois matériau, (voir plus haut), notre bois de pays et ses méthodes d'exploitation ne sont pas d'une qualité suffisante pour concurrencer les bois du Nord, finlandais, russes, ukrainiens, etc., sans parler des bois exotiques.

La fameuse “filère bois” n'a guère dépassé le stade d'argument électoral...

Bien des années après l'apparition du bois lamellé collé, une évolution de ce procédé propose cependant des produits bois industriels, inertes : lamibois, bois carrelés, contrecollés, retranchés, recollés, panneaux à 2 plis, à 3 plis croisés (épaisseur 20 cm, portée 7 m !) à parements “nobles” et pérennes.

Voilà qui va certainement convertir nos maîtres d'ouvrages récalcitrants, dynamiser notre industrie locale, valoriser notre bon bois de pays, bois courant, en remplissage, et essences nobles, en parement. Serait-ce le signe d'un nouveau départ ?

Pas encore hélas, ces produits sont fabriqués en Allemagne, en Autriche ou en Scandinavie ; ils sont donc chers, et pour l'instant ne semblent pas intéresser les industriels locaux (très occupés à se délocaliser ?).

Lorsque les chênes abattus par la tempête de Noël 1999 à Grosbois, près de Tronçais (Allier), ont été vendus aux enchères, sur 60 acheteurs, 58 entreprises sont venues d'Allemagne, raconte Yves Levadoux, propriétaire de chèneaie et célèbre économiste.

À bon entendre...

La Tour d'Auvergne (Puy-de-Dôme)

Lauréat “Constructions publiques” : un complexe sportif intercommunal

Du bois dont on fait les sportifs

C'est à la fois un socle de pierre, fiché en contrebas du plan d'eau de la Tour d'Auvergne, et un hymne au bois employé en ossature et charpente, en bardage (mélèze non traité), en brise-soleil, en doublage acoustique (pin) et en menuiseries extérieures (mélèze). C'est aussi un volume important – 2657 m² de SHON, 7 m sous plafond dans la salle omnisports aux 250 places en gradins –, qu'il s'agissait d'intercaler en douceur dans un POS particulièrement contraignant, et surtout un paysage où l'erreur n'était pas permise, aux portes du massif du Sancy...

Côté lac, la façade nord est discrète, mais grâce à la pente unique de la toiture en bacs sandwichs, elle capte le mieux possible une lumière régulière et pas trop forte, à travers des panneaux de polycarbonate translucide. La façade sud, donnant sur la route, marque clairement l'identité d'un lieu public voué aux sports et aux loisirs – il inclut également des salles de sports de combats, de sports de boules et de musculation. Le fameux socle, paré de granit local, permet à l'édifice semi-enterré (pour sa partie en béton) de « s'inscrire en soutènement du terrain », comme l'expliquent les architectes – ce qui influe heureusement

sur les consommations d'énergie, dans une région à 1000 m d'altitude, et sur la faculté du bâtiment à se placer sans heurt dans le paysage.

Outre l'entrée en rez-de-chaussée, de plain-pied avec les vestiaires et la salle de sports, un escalier donne accès à la galerie ouverte qui s'allonge en haut du socle, au niveau des gradins, d'où le panorama du Sancy s'offre à travers le bâtiment, par-dessus la “fosse aux sportifs”... En parcourant toute la longueur pour contourner le complexe par son extrémité est, on rejoint les chemins piétons en bordure du lac, les autres pôles d'activités de loisirs et, plus loin, le bourg avec un utilisateur important, le collège. On découvre alors qu'on peut également entrer dans le complexe par sa face nord, là où le clubhouse s'offre à la fois une vue plongeante sur la salle de sports et tout le panorama des montagnes. Bref, en matière d'insertion dans le site, on pourrait bien sûr réclamer l'intégration du plan d'eau en guise de piscine couverte, mais on serait vraiment exigeant... Les architectes, pour leur part, insistent sur le choix particulier de matériaux locaux, qui puissent être mis en œuvre simplement par des entreprises des environs.

▲▲ L'avis du jury

Il souligne « l'insertion discrète dans le site, l'harmonieuse composition des volumes, l'emploi de matériaux locaux et la mixité bois-granit », ces qualités ayant déjà été remarquées dans la réalisation de la Maison du Parc naturel régional du Livradois-Forez, « un projet plus ancien de la même agence également apprécié ».

Maître d'ouvrage :

Communauté de communes Sancy Artense

Conducteur d'opération :

DDE 63

Architectes :

Bruhat & Bouchaud (Chamalières, Vichy)

BET bois :

Sylva Conseil (Clermont-Ferrand)

Entreprises bois :

Faugère (charpente, ossature, bardage, Issoire, 63), Meunier-Marnat (menuiseries extérieures, Pralong, 42), Andraud (menuiseries intérieures, La Tour d'Auvergne, 63)

Coût des travaux :

1,712 million d'euros ht.